



HAL
open science

Ordre syntaxique et ordre référentiel : emploi de la locution prépositive 'quant à'

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin. Ordre syntaxique et ordre référentiel : emploi de la locution prépositive 'quant à'. *Ordre et Distinction dans la langue et dans le discours*, Mar 1999, Metz, France. pp.133-147. hal-00497364

HAL Id: hal-00497364

<https://hal.science/hal-00497364>

Submitted on 5 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ORDRE SYNTAXIQUE ET ORDRE REFERENTIEL : EMPLOIS DE LA LOCUTION PREPOSITIVE *QUANT A*

Injoo CHOI-JONIN
ERSS, UMR 5610
Université de Toulouse le Mirail

ABSTRACT:

*This paper aims at demonstrating that the prepositional phrase *quant à* does not possess quite the same referential functionings, or the same discursive effect either, according to its syntactical position. Three syntactical positions are considered in this study: head-position, post-lexical position, intra-clause position. In each of those syntactical position, we shall examine the constituent introduced by *quant à* from referential and discursive point of view, regarding especially the anaphorical functioning, the list-effect, the possibility of partition, the semantical feature [\pm human], the effect of contrast, the topicalization / the focalization.*

RÉSUMÉ:

*Le présent article a pour but de montrer que la locution prépositive *quant à* n'a pas tout à fait les mêmes fonctionnements référentiels, ni les mêmes effets discursifs, selon la position syntaxique qu'elle occupe. Trois positions syntaxiques sont prises en considération dans ce travail: position frontale, position post-lexicale, position intraphrastique. Dans chacune de ces positions syntaxiques sera examiné le constituant en *quant à* d'un point de vue référentiel et discursif, notamment en ce qui concerne le fonctionnement anaphorique, l'effet de liste, la possibilité de partition, le trait sémantique [\pm humain], l'effet de contraste, la thématisation / la focalisation.*

0. INTRODUCTION

La locution prépositive *quant à*, encore peu décrite à ma connaissance, est souvent signalée comme introducteur d'un thème discursif (Cadiot & Fradin, 1990). Elle figure ainsi, selon la grammaire Riegel, Pellat et Rioul (1994: 426-430) en tête de la phrase, par suite du détachement d'un constituant, et marque une rupture thématique dans le déroulement d'un texte. Pour Cl. Blanche-Benveniste et al (1990: 130), il s'agit d'un des éléments linguistiques spécialisés en rôle de "préfixe", qui s'adjoint au "noyau" au niveau de l'analyse de macro-syntaxe. De ce fait, *quant à* est considéré par beaucoup de linguistes et grammairiens comme synonyme

d'autres introducteurs de thème tels que *pour*, *pour ce qui est de* ou *en ce qui concerne*¹.

Or, le constituant introduit par *quant à* peut figurer soit en position extraphrastique soit en position intraphrastique² (3). En position extraphrastique, il apparaît en position frontale (1), en position post-lexicale, et très rarement en position finale (4)

(1) **Quant à sa proposition**, il faut l'examiner (Lexis)

(2) le ministre public [...] semble **quant à lui** rejeter cette thèse (Oral: GARS, Plaidoyer 61-62)

(3) Et, lorsqu'on a l'occasion de reprendre cette question avec des informateurs, on s'aperçoit qu'il y aurait pourtant là quantité de choses intéressantes à faire apparaître, qui éclairent beaucoup **quant aux mécanismes les plus fondamentaux sous-tendant l'organisation des systèmes nominaux**. (Creissels, 1991: 214)

(4) Zingaro ne résolvait rien, **quant à lui**. (BAYON / LE LYCEEN / 1987, p. 330)

Quant à en position finale ne sera pas pris en considération dans la présente étude, faute de données suffisantes; dans mon corpus constitué d'environ 380 exemples, je n'en ai trouvé qu'un.

Le but de la présente étude est de montrer que les conditions d'emploi de *quant à* ne sont pas tout à fait les mêmes selon la position syntaxique dans laquelle il figure. L'ordre syntaxique semble en effet contribuer à une distinction quant au fonctionnement référentiel et à l'effet discursif.

Je me limiterai ici à examiner la construction en *quant à* comportant un syntagme nominal, un nom propre et un pronom à la troisième personne, appelé par M. Maillard (1974), à la suite de Damourette et Pichon, pronom délocutif. Les pronoms locutif et allocutif, désignant les personnes d'énonciation comme *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, sont donc écartés dans cette étude. Ils ont un comportement spécifique, qui mérite d'être étudié à part, et ceci est dû à leur fonction déictique, qui consiste à désigner les référents

¹ Voir cependant pour la différence entre *pour* et *quant à*, Cadiot et Fradin (1990), ainsi que pour la différence entre *en ce qui concerne* et *quant à*, Fløttum (ici-même).

² Je remercie N. Le Querler pour m'avoir suggéré le terme "intraphrastique" au lieu de "argumental", que j'ai utilisé lors de ma communication.

automatiquement identifiables dans une situation de communication en tant que locuteur et allocutaire. Je ne traiterai donc pas non plus les cas qui relèvent d'un discours indirect, dans lequel *quant à* introduit l'énonciateur, correspondant, dans un discours direct, au pronom personnel locutif, *moi* ou *nous*. Ce cas est illustré dans les exemples (5) et (6).

(5) *Il dit que **quant à lui** il a été l'instrument de son propre malheur.* (DURAS M. / L'AMANT / 1984, p. 54)

(6) ***Quant à Harendra**, rien ne se pressait.* (MATZNEFF G. / IVRE DU VIN PERDU / 1981, p. 121 / 6)

1. QUANT A EN POSITION FRONTALE

En position frontale, *quant à* peut être suivi, le plus souvent d'un nom propre (7), d'un syntagme nominal défini (8), d'un syntagme nominal possessif ((9) et (10)) et enfin d'un pronom personnel (11).

(7) ***Quant à Jaroslav Jeru**, il sera plusieurs années l'attaché de presse de l'ambassade tchèque de Paris...* (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 41)

(8) ***Quant à l'eau du puits**, il fallait la couper avec de la poudre de coco, une infiltration saumâtre en avait gâté la source.* (MORDILLAT G. / VIVE LA SOCIALE : 1981, p. 73 / 21)

(9) ***Quant à ton ami**, je ne saurais trop lui conseiller d'aller voir un médecin au plus tôt.* (LANZMANN J. / LA HORDE D'OR / 1994, p. 279)

(10) ***Quant à ses fréquentations homosexuelles**, je n'y croyais pas trop.* (EMBARECK M. / SUR LA LIGNE BLANCHE / 1984, p. 23)

(11) ***Quant à lui**, tu comprendras que nous devons nous en débarrasser.* (LANZMANN J. / LA HORDE D'OR / 1994, p. 396)

Plus rarement, il est suivi d'un syntagme nominal démonstratif (12) ou d'un verbe infinitif (13).

(12) ***Quant à ce long extrait que nous publions [...]**, il touche au plus profond de la nuit de M. D.* (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 6)

(13) ***Quant à le traduire en justice devant ses pairs pour son horrible forfait**, il faudrait pour cela le témoignage de Colombelle.* (TOURNIER M. / LE MEDIANOCHE AMOUREUX / 1989, p. 215)

Le syntagme nominal démonstratif qui suit *quant à* est au nombre de 4 dans mon corpus et il est toujours déterminé par une relative. Le syntagme

nominal indéfini et partitif sont quasiment exclus dans une construction en *quant à*.

Le constituant qui suit *quant à* peut être repris dans la construction verbale par un pronom clitique, ayant différentes fonctions syntaxiques; il est repris par *il* dans (7), par *la* dans (8), par *lui* dans (9), par *y* dans (10) et par *en* dans (11). Par ailleurs, un même constituant précédé de *quant à* peut être repris par deux pronoms clitiques ayant deux fonctions syntaxiques différentes. Dans l'exemple (14) :

(14) **Quant à ses souvenirs**, il n'allait pas s'amuser à les évoquer alors qu'il s'employait consciencieusement à leur tordre le cou, à les noyer dans l'alcool. (PAGE A. / TCHAO PANTIN / 1982, p. 38)

le syntagme nominal *ses souvenirs* qui suit *quant à* est repris d'abord par le pronom clitique à fonction objet direct *les*, puis par le pronom clitique à fonction datif *leur*, enfin de nouveau par *les*. Il peut de plus ne pas être repris par un pronom clitique, n'ayant ainsi aucun lien morpho-syntaxique avec un des constituants de la construction verbale. Les exemples (15) et (16) illustrent ce phénomène.

(15) **quant à la punition** + donc je n'avais pas le droit de parler: je ne mangeais le matin le midi et le soir que de la soupe de maïs ++ (Oral: GARS, Internat, 5-7)

(16) **Quant à la disparition du fameux dossier**, que je sache, monsieur, je ne possédais ni la clé du coffre, ni sa combinaison. (LANZMANN J. / LA HORDE D'OR / 1994, p. 173)

Le constituant en *quant à* fonctionne ainsi comme Thème Détaché, selon les termes employés par P. Cadiot et B. Fradin (1989) et non comme un constituant disloqué par l'opération de topicalisation, qui doit entretenir une relation syntaxique, en plus de relation référentielle, avec un des constituants de la phrase qui suit. Dans le cadre de l'approche pronominale élaborée par Cl. Blanche-Benveniste (1990 : 80-83), le premier est appelé "associé lexical" et le second, "double marquage"³.

Beaucoup de linguistes et grammairiens ont noté cette fonction thématique de *quant à* en position frontale. Cependant P. Cadiot et B. Fradin (1989 : 237-240), dans leur étude sur *pour* thématique, remarquent

³ Selon la distinction *topic / repère*, faite par S. Prévost (ici-même), *quant à* en position frontale joue, pour moi, le rôle de repère plutôt que celui de topic.

que si *quant à*, comme *pour*, a la capacité d'introduire un thème discursif, il s'en distingue par les deux conditions d'emploi suivantes : il requiert un effet de liste ; il n'opère pas de partition dans le réel que dénote le N" qu'il introduit.

Ces deux conditions sont certes nécessaires, mais ne me semblent pas suffisantes. L'effet de liste est en effet nécessaire pour l'emploi de *quant à* en position frontale. Il permet d'isoler un élément discursif d'un ensemble défini qui en comporte d'autres. *Quant à* présuppose donc un ensemble défini, c'est-à-dire un ensemble déjà introduit dans une mémoire discursive. Le constituant qui suit *quant à* réfère donc à une partie de cet ensemble. En effet, la prise en considération du contexte gauche nous permet de vérifier sans trop de difficulté cette hypothèse. Voici le texte qui précède l'exemple (7), présenté sous (7-a) :

(7-a) *En ce printemps 1968, Marta Kubisova met tout le monde d'accord : [...]*

[...] : en ce mois d'août 68, Jarmila Slaba a repris son travail au Musée juif, [...]

Ce matin d'août 68, vers 5 heures, Jaroslav Jeru est réveillé en sursaut par la radio de son voisin. [...]

*En 1989, c'est le début de la révolution de Velours et l'effondrement du régime communiste. [...] Marta prend assez vite le large : [...] Devenue responsable des expositions du Musée national des Techniques, le docteur Jarmila Slaba manifeste, elle, avec enthousiasme, chaque jour place Venceslas : [...] **Quant à Jaroslav Jeru**, il sera plusieurs années l'attaché de presse de l'ambassade tchèque de Paris... (Nouv. Obs., 20-26 août 1998, p. 41)*

Au début du récit sont introduits les trois personnages dont Jaroslav. La locution *quant à* sert ainsi à réactiver un thème déjà introduit dans un ensemble déterminé, qui constitue en quelque sorte le "menu principal". L'effet de rupture thématique, noté par les auteurs de la *grammaire méthodique du français*, ne concerne donc que les sous-thèmes compris dans le thème principal⁴. Si dans l'exemple (7-a), le constituant qui suit *quant à* est introduit explicitement comme une des parties, dans un

⁴ Cette remarque rejoint celle de K. Fløttum (ici-même).

ensemble donné, il peut aussi être inféré d'un ensemble. Considérons l'exemple (17).

(17) *On la soupçonne du meurtre, et l'argent a disparu. Et Dieu sait qu'elle était soupçonnable ! Que faisait-elle cette nuit-là, au coin des rues Quincampoix et Rambuteau, courant comme une folle vers un taxi, un baluchon à la main ? **Quant aux mobiles**, il n'y avait qu'à se baisser : frustration, sentiment de trahison, revanche du bien sur le mal, et vengeance, aussi, tout simplement la vengeance ; [...]* (D. Pennac, La passion selon Thérèse, *Nouv. Obs.*, 20-26 août 1998, p. 81)

Le syntagme nominal *les mobiles* n'est pas explicitement introduit dans le contexte antérieur; il est néanmoins inférable, en tant qu'un ingrédient, du scénario "meurtre", qui en constitue le tout. On aura remarqué que le fonctionnement de *quant à* en position frontale relève de l'anaphore, dans la mesure où l'identification du référent du constituant en *quant à* se fait via une entité déjà introduite dans un contexte discursif. Il n'est donc pas étonnant que le constituant nominal qui suit *quant à* soit quasiment défini.

D'autre part, le constituant en *quant à* présuppose l'existence d'autres éléments discursifs dans l'ensemble où il figure. Il ne doit donc pas être le seul élément figurant dans cet ensemble. D'où l'effet de liste. Toutefois, contrairement à ce qu'affirment Cadiot et Fradin (1990 : 237), *quant à* n'introduit pas «le nième élément d'une liste déjà accessible»: il ne peut jamais être le premier élément de la liste. On peut s'en convaincre facilement en comparant les exemples (18) et (18-a)

(18) *Bien sûr, cette conception de l'évaluation n'est pas neutre. Elle prolonge les recommandations développées par Philippe Meirieu et son équipe, suite à la consultation sur les lycées. En toute mauvaise foi, elle ligue contre elle les partisans d'une conservation des élites et les zéloteurs de l'immobilisme social. Les premiers ne pourront jamais admettre que la réussite n'est plus liée à l'héritage mais à la combinaison du savoir-faire des enseignants et de la curiosité des élèves. **Quant aux seconds**, ils campent sur la volonté de ne rien changer à leur monde de privilèges acquis sur les dysfonctionnements du système. (Le monde de l'éducation, sept. 1998, p.27)*

(18-a) * *En toute mauvaise foi, elle ligue contre elle les partisans d'une conservation des élites et les zéloteurs de l'immobilisme social. **Quant aux premiers**, ils ne pourront jamais admettre que la réussite n'est plus liée à l'héritage mais à la combinaison du savoir-faire des enseignants et de la curiosité des élèves. **Les seconds**, ils campent sur la volonté de ne*

rien changer à leur monde de privilèges acquis sur les dysfonctionnements du système.

Ce qui rend inacceptable l'exemple (18-a), c'est tout simplement que le premier élément de la liste est introduit par *quant à*: *quant aux premiers*. Le constituant en *quant à* en position frontale présuppose ainsi un prédécesseur dans un ensemble défini, sans pour autant présupposer un successeur : il peut correspondre au dernier élément de la liste, tout comme à un élément ordonné au milieu d'une liste⁵.

Voyons maintenant la seconde condition de *quant à*, notée par Cadiot et Fradin. Selon ces derniers, la locution *quant à*, à l'inverse de *pour*, n'a pas vocation d'introduire un élément quantifiant à l'intérieur de l'ensemble de référence initiale. Or, un syntagme nominal tel que *le reste* ou *l'autre* peut sans aucun problème être introduit par *quant à*, alors qu'il dénote une partition. Les exemples suivants en témoignent.

(19) - *Ouais, peut-être... Et le type à la moto, vous l'avez identifié?*

- *Oui. Un certain Azema. Ça vous dit quelque chose ?*

- *Non rien du tout.*

- *Il avait un casier chez nous. Quant à l'autre... il risque de courir un moment. (PAGE A. / TCHAO PANTIN / 1982, p. 104)*

(20) [*Sherlock Holmes explique à Watson les déductions qu'il a faites à partir d'un chapeau d'homme*]

[...] - **Quant au reste**, l'âge, les cheveux grisonnants, récemment coupés, l'emploi de la brillantine au citron, tout cela ressort d'un examen attentif de l'intérieur du chapeau, dans sa partie intérieure. (Conan Doyle, Sherlock Holmes, L'escarboucle bleue, 61)

Il faut cependant préciser qu'on a affaire là à un nom qui présuppose un prédécesseur dans un ensemble d'éléments ordonnés et non un successeur : il s'agit des termes qui clôturent la liste. Un syntagme nominal dénotant une partition, mais qui ne présuppose aucun prédécesseur comme *l'un*, contrairement à *l'autre*, ne peut pas être introduit par *quant à*. De même

⁵ Selon Fløttum (ici-même), *quant à* marquerait typiquement le dernier élément d'une série. Or, dans mon corpus, il existe des exemples qui comportent *quant à* renvoyant à un élément ordonné au milieu d'une liste. Un tel emploi, il est vrai, n'est pas très fréquent.

sont exclus de la construction en *quant à* les quantificateurs tels que *la plupart, une partie, la majorité* ainsi que l'identificationnel mais non défini *certain*, qui ne présupposent ni le prédécesseur ni le successeur. Cette présupposition de l'existence d'au moins un prédécesseur qui caractérise la locution prépositive *quant à*, ne concerne pas ses soi-disant synonymes comme *pour, pour ce qui est de* ou encore *en ce qui concerne*.

En ce qui concerne le pronom délocutif qui suit *quant à*, il fonctionne comme le syntagme nominal partitif *l'autre*, dans la mesure où il apparaît, comme *l'autre*, dans un ensemble binaire. Cependant, il distingue de *l'autre* par le fait qu'il présuppose un prédécesseur qui s'oppose avec lui en genre, si toutefois son prédécesseur n'est pas représenté par le pronom locutif ou allocutif. Dans l'exemple (21), *quant à lui*, pronom masculin, s'oppose au pronom féminin *elle*, qui constitue le premier élément de la liste.

(21) *C'est l'unique acte qu'elle puisse désormais accomplir pour eux. Quant à lui, le visage, l'odeur, la voix, le regard de son amante-écolière à jamais perdue, la chaleur de ses lèvres et de son corps, demeureront avec lui, en lui, jusqu'à cet instant de sa mort, et si, par folie, Dieu existait, au-delà.* (MATZNEFF G. / *IVRE DU VIN PERDU* / 1981, p. 367 / 20)

S'il est précédé d'un pronom masculin ou d'un nom référant à un être masculin, l'emploi de *quant à lui* sera mis en cause, comme on peut le constater dans (21-a).

(21-a) ?? *C'est l'unique acte qu'il puisse désormais accomplir pour eux. Quant à lui, le visage, l'odeur, la voix, le regard de son amante-écolière à jamais perdue, la chaleur de ses lèvres et de son corps, demeureront avec lui, en lui, jusqu'à cet instant de sa mort, et si, par folie, Dieu existait, au-delà.*

Dans l'exemple (22), *quant à lui* est précédé du pronom locutif *je*, qui réfère à un être féminin, vu la forme du participe passé *retournée*. Toutefois, même s'il réfère à un être masculin, l'emploi de *quant à* ne serait pas mis en cause, comme le montre l'exemple (22-a).

(22) *J'étais à ce point retournée que j'eus du mal à comprendre qu'il s'agissait là d'Alexandre de Beauharnais, le mari tant décrié de Joséphine. Quant à lui, il était bien trop ivre pour avoir conscience du scandale qu'il provoquait.* (GRECE M. DE / *LA NUIT DU SÉRAIL* / 1982, p. 52)

(22-a) *J'étais à ce point retourné que j'eus du mal à comprendre qu'il s'agissait là d'Alexandre de Beauharnais, le mari tant décrié de*

Joséphine. *Quant à lui*, il était bien trop ivre pour avoir conscience du scandale qu'il provoquait.

2. QUANT A EN POSITION POST-LEXICALE

Je me propose d'examiner maintenant *quant à* en position post-lexicale. Les exemples (23) et (24) illustrent ce cas.

(23) *L'ovni lança d'une voix criarde, à laquelle ils reconnurent la pie, une abominable cacophonie, où le spectateur pouvait reconnaître, quant à lui, une parodie de jazz.* (THOREZ P. / LES ENFANTS MODELES / 1982, p. 162)

(24) *Le sacrement qui propage ce malheur n'est, quant à lui, qu'une fiction, une obscénité au niveau d'une névrose particulière que l'exemple et l'étalement des récentes techniques ont implantée.* (CHAR R. / RECHERCHE BASE ET SOMMET / 1981, P. 745)

La seule catégorie grammaticale qui peut apparaître après *quant à* dans cette position est un pronom délocutif, à fonction anaphorique.

Le pronom *lui, eux, elle* ou *elles* qui apparaît après *quant à* en position post-lexicale peut référer aussi bien à un être humain qu'à un être non humain. Il se distingue ainsi du pronom qui apparaît après *quant à* en position frontale. Ce dernier ne peut référer qu'à un être humain. Cette différence de trait sémantique des pronoms personnels selon les positions syntaxiques a été déjà remarquée par Cl. Blanche-Benveniste et al. (1984 : 49), à propos des emplois des pronoms non précédés de *quant à*. En effet, dans les exemples (25-a) et (25-b), le pronom *lui* en position post-lexicale peut référer aussi bien à un être humain qu'à un être non humain.

(25-a) *Paul, lui, il est solide*

(25-b) *Le mur, lui, il est solide.*

En revanche, dans les exemples (26-a) et (26-b), le pronom *lui*, placé en position frontale, ne peut référer qu'à un être humain.

(26-a) *Lui, Paul, il est solide.*

(26-b) **Lui, le mur, il est solide.*

Cette différence de trait reste valable, même si les pronoms délocutifs sont introduits par *quant à*.

D'autre part *quant à* en post-lexicale nécessite deux conditions d'emploi, à savoir un effet de liste et un effet de contraste portant sur la

prédication de l'item lexical qui précède *quant à*. L'effet de liste, qui présuppose un prédécesseur dans un ensemble défini, est requis aussi bien par *quant à* en position frontale que par *quant à* en position post-lexicale. En revanche, l'effet de contraste portant sur la prédication n'apparaît qu'avec *quant à* en position post-lexicale. En effet, *quant à* en position frontale accepte sans difficulté, dans la prédication qui suit, un terme qui désigne une identité ou une quasi-identité de la propriété portant sur le thème détaché, par rapport aux autres éléments pouvant figurer dans la même liste. Dans les exemples (27) et (28), les adverbess *également* et *aussi* jouent ce rôle; dans (29), le prédicat *il n'est guère plus pertinent* exprime la non différence entre les propriétés attribuées au premier élément de la liste et celles attribuées au second, introduit par *quant à* en position frontale.

(27) **Quant à l'anaphore réalisée par la première, elle s'interprète également** de re : [...] (Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1996 : 20)

(28) **Quant à l'amour, il a fui, lui aussi** : [...] (ROMILLY J. DE / LES OEUFs DE PAQUES / 1993, p. 207)

(29) Deux modèles sont le plus souvent proposés. Celui du spécialiste en communication, expert dans la transmission d'informations. Modèle inadéquat si l'on considère que la connaissance véritable ne se réduit pas à l'information. [...] **Quant au modèle de la pédagogie par objectifs, il n'est guère plus pertinent**: [...] (Le monde de l'éducation, sept. 1998, p.39)

La locution *quant à* en position post-lexicale nécessite, elle, une prédication, différente de celles données aux autres éléments de la même liste. L'acceptabilité des exemples de (27) à (29) devient douteuse, dès lors que l'on remplace, comme le montrent les exemples (27-a) à (29-a), *quant à* en position frontale par *quant à* en position post-lexicale.

(27-a) ?? L'anaphore réalisée par la première, **quant à elle**, s'interprète **également** de re : [...]

(28-a) ?? L'amour, **quant à lui**, il a fui, **lui aussi** : [...]

(29-a) ?? Le modèle de la pédagogie par objectifs, **quant à lui**, n'est **guère plus pertinent**: [...]

Quant à en position post-lexicale, à la différence de *quant à* en position frontale, sert ainsi à mettre en évidence la différence prédicative qui s'applique à son antécédent par rapport aux autres appartenant au même ensemble discursif que lui.

D'autre part, *quant à* en position post-lexicale n'accepte pas la coordination, et ce contrairement à *quant à* en position frontale. Les exemples suivants en témoignent.

(30) ***Quant à Claude et à l'Arquebuse, ils pourraient toujours venir me rejoindre en Polynésie.*** (JARDIN A. / BILLE EN TETE / 1986, p. 144)

(30-a) * *Claude et l'Arquebuse, **quant à elle et à lui**, pourraient toujours venir me rejoindre en Polynésie.*

Quant à en position post-lexicale sature ainsi le paradigme avec un seul élément pronominal: l'acceptabilité de (30-a) ne pose aucun problème, si on remplace *quant à elle et à lui* par *quant à eux*.

Quant à en position post-lexicale se distingue également de *quant à* en position frontale par sa possibilité d'apparaître dans une subordonnée autre que celle introduite par un verbe de parole. Dans l'exemple (23), *quant à* en position post-lexicale apparaît en effet dans une relative; dans l'exemple (31), il figure dans la partie qui suit la particule *que*, dans une construction de focalisation en *c'est ... que* ; il apparaît également dans une proposition subordonnée à infinitif, comme le montre l'exemple (32).

(31) *C'était par ce genre de démonstration que Jojo, **quant à lui**, pensait en imposer.* (ROLIN J. / L'ORGANISATION / 1996, p. 17)

(32) *Entre deux rondes de la monitrice qui vérifiait que tout le monde dormait, l'infirmière passait la tête afin de contrôler, **quant à elle**, que nous étions bien étendus sur le côté droit.* (THOREZ P. / LES ENFANTS MODELES / 1982, p. 59)

Quant à en position frontale est exclu de ce type de subordonnée, comme on peut le constater dans (23-a) ainsi que dans (31-a) et (32-a).

(23-a) * *L'ovni lança d'une voix criarde, à laquelle ils reconnurent la pie, une abominable cacophonie, où **quant au spectateur**, il pouvait reconnaître une parodie de jazz.*

(31-a) * *C'était par ce genre de démonstration que **quant à Jojo**, il pensait en imposer.*

(32-a) ?? *Entre deux rondes de la monitrice qui vérifiait que tout le monde dormait, l'infirmière passait la tête afin de **quant à elle** contrôler que nous étions bien étendus sur le côté droit.*

Le seul type de subordonnée qui accepte *quant à* en position frontale semble être une complétive introduite par un verbe de parole. Il s'agit des

cas qui relèvent d'un discours indirect, qui a été signalé au début de cet article (cf. (5)).

3. QUANTA EN POSITION INTRAPHRASTIQUE

La construction en *quant à* peut occuper la position syntaxique d'un complément verbal, nominal ou adjectival. Dans l'exemple (33), *quant à* occupe la position du complément du verbe *éclairer*; dans l'exemple (34), il occupe la position du complément du nom *doute*; enfin dans l'exemple (35), il apparaît en position du complément de l'adjectif *incertains*.

(33) *Et, lorsqu'on a l'occasion de reprendre cette question avec des informateurs, on s'aperçoit qu'il y aurait pourtant là quantité de choses intéressantes à faire apparaître, qui éclairent beaucoup **quant aux** mécanismes les plus fondamentaux sous-tendant l'organisation des systèmes nominaux.* (Creissels, 1991: 214)

(34) *J'aurais pu nourrir des doutes **quant à** la conduite de ma mère...* (BOUDAR A. / MOURIR D'ENFANCE / 1995, p. 125)

(35) *C'est pourtant bien ce qu'il était devenu dans les années 70-80. Mal rétribués, compte tenu de l'augmentation de leurs qualifications universitaires, menacés dans leur prestige social par la montée en puissance des ingénieurs, techniciens et cadres, chahutés par une évolution sociale qui les laissait incertains **quant à** leur fonction, instituteurs et professeurs du second degré s'enfonçaient dans le trop fameux «malaise enseignant» analysé dès 1979 par la sociologue Ida Berger. (Le monde de l'éducation, sept. 1998, p.40)*

Dans ce cas, l'effet de liste requis pour *quant à* en position frontale ainsi qu'en position post-lexicale ne constitue pas une condition nécessaire. En effet, l'exemple (36) figure au début d'un texte.

(36) *Et si vous hésitez **quant à** votre prochain achat, écoutez vos tubes préférés en ligne, du dernier album de Pascal Obispo en public à celui de Suprême NTM, en passant par Deep Forest ou Céline Dion. (Mot de passe, Wanadoo, automne, 98, p. 12)*

D'autre part, un syntagme nominal dénotant une partition ne peut pas suivre *quant à* figurant dans cette position intraphrastique, et cela même s'il s'agit d'une partition définie comme *l'autre* ou *le reste*. En effet, dans (36-a), n'est accepté aucun quantificateur dénotant une partition:

(36-a) *Si vous hésitez (*quant à certains achats, + *quant à tout achat, + *quant à la plupart des achats + *quant à une partie de l'achat +**

*quant à la moitié de l'achat+ *quant à l'autre achat+ *quant au reste de l'achat)*

On ne relève ainsi comme constituants qui suivent *quant à* en position intraphrastique que les syntagmes nominaux définis ou possessifs.

Ce qui est intéressant à noter, c'est que dans beaucoup de cas, *quant à* en position intraphrastique remplace la préposition *sur* ou *de*, préposition requise par le terme recteur. Dans l'exemple (37), le complément introduit par *quant à* apparaît dans une construction comparative avec le complément introduit par *sur*, ce qui montre leur appartenance au même paradigme.

(37) *Cela rassura Domenica, moins quant à ma capacité d'adéquation à l'esprit des lieux, que sur les qualités de ma personne.* (BIANCIOTTI H. / LE PAS SI LENT DE L'AMOUR / 1995, p. 292)

Il ne me semble pas pour autant que *quant à* soit devenue une locution "passe-partout", susceptible de remplacer purement et simplement n'importe quelle préposition, comme le confirme A. Jaeggi (1956 : 148). Il existe en effet une différence entre la locution prépositive *quant à* et la préposition *sur* ou la préposition *de*, qui apparaissent dans une même position intraphrastique. Dans l'exemple (37), le complément introduit par *quant à* ne peut pas constituer le point de référence, d'où l'inacceptabilité de (37-a).

(37-a) **Cela rassura Domenica, moins sur ma capacité d'adéquation à l'esprit des lieux, que quant aux qualités de ma personne.*

D'autre part, le complément introduit par *quant à*, bien qu'il apparaisse dans une position intraphrastique, ne fonctionne pas tout à fait comme les autres compléments régis par le verbe. Les compléments introduits par *sur* et *de* sont susceptibles d'être extraits dans la construction de focalisation en *c'est...que*, alors que le complément en *quant à* ne l'est pas.

(38-a) **C'était quant à ses projets qu'il ne m'a rien dit.*

(38-b) *C'était sur ses projets qu'il ne m'a rien dit.*

(38-c) *C'était de ses projets qu'il ne m'a rien dit.*

Cependant, tout comme les compléments introduits par *sur* et *de*, le complément en *quant à* peut être dans la portée de l'interrogation ou de la négation. Ainsi, à la question

(38-d) *Est-ce qu'il t'a dit quelque chose quant à ses projets?*

on peut répondre

(38-e) *Non, pas quant à ses projets.*

de même qu'aux questions

(38-f) *Est-ce qu'il t'a dit quelque chose sur ses projets?*

(38-g) *Est-ce qu'il t'a dit quelque chose de ses projets?*

on peut répondre

(38-h) *Non, pas sur ses projets.*

(38-i) *Non, pas de ses projets.*

Le complément en *quant à* s'intègre ainsi à la réaction verbale. S'il est difficilement être mis dans la construction de focalisation en *c'est...que*, c'est, me semble-t-il, qu'il acquiert une fonction discursive supplémentaire en plus de sa fonction syntaxique. Il se présente en effet comme un élément qui constitue le centre d'intérêt, qui estompe tous les autres éléments pouvant figurer dans le même paradigme. D'où son effet de focalisation, ce qui rend impossible le fait qu'il figure dans la construction de focalisation en *c'est...que*. De ce point de vue, la locution *quant à* est comparable à l'adverbe paradigmatissant, au sens de Nølke (1983), dans la mesure où il "introduit en tant que présumé un paradigme d'éléments semblables à l'élément auquel il est attaché dans la phrase actuelle" (p. 19) et qu'il est présenté comme "le résultat d'un choix parmi les termes dont on aurait pu se servir" (p. 155).

EN GUISE DE CONCLUSION

Je voudrais signaler, en guise de conclusion, un autre point intéressant à noter: *quant à* en position intraphrastique n'apparaît pas avec n'importe quel terme recteur. En effet, à côté de l'exemple (33), où l'on a le verbe *éclairer* qui accepte son complément précédé de *quant à*, on a difficilement (39-b), par rapport à (39-a).

(39-a) *Une joie subite éclaira son visage. (Petit Robert)*

(39-b) *??Une joie subite éclaira quant à son visage.*

De même, à côté des exemples (34) et (35), qui comportent le complément nominal et le complément adjectival, précédés de *quant à*, qui se substituent à la préposition *sur* et *de*, on a difficilement (40-b), par rapport à (40-a)

(40-a) *Elle a écrit un livre sur le loup.*

(40-b) *?? Elle a écrit un livre quant au loup.*

et, (41-b) est d'une acceptabilité limite, par rapport à (41-a)

(41-a) Elle est contente **de** son sort.

(41-b) ? Elle est contente **quant à** son sort.

Enfin, si l'on a (42-b) par rapport à (42-a)

(42-a) Elle a confiance **dans** son avenir.

(42-b) Elle a confiance **quant à** son avenir.

il est plus difficile d'avoir (43-b), par rapport à (43-a)

(43-a) Elle fait confiance **à** l'avenir.

(43-b) ? Elle fait confiance **quant à** l'avenir.

Une étude sur les termes recteurs pouvant accepter *quant à* dans une position intraphrastique me semble alors nécessaire, afin de mieux comprendre le fonctionnement de *quant à*.

Il va donc sans dire que la présente étude sur *quant à* ne prétend absolument pas être exhaustive. J'espère néanmoins avoir montré que la position syntaxique occupée par *quant à* n'est pas indifférente, bien au contraire, du fonctionnement référentiel de son régime, ni de l'effet discursif qu'il produit.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.-Cl. (1990), "Thème, espaces discursifs et représentation événementielle", in Jean-Claude Anscombre et Gino Zaccaria (eds), *Fonctionnalisme et pragmatique, A propos de la notion de thème*, Milan, Edizioni Unicopli, 43-150.
- BERRENDONNER A. & M.-J. REICHLER-BEGUELIN (1996), "De quelques adjectifs à rendement anaphorique : *premier, dernier, autre*", in G. Gross, P. Lerat et C. Molinier (éds.), *L'adjectif : une catégorie hétérogène*, Studi italiani di linguistica teorica et applicata, xxv, 3, 1996, 475-502.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl., DEULOFEU J., STEFANINI J., VAN DEN EYNDE K. (1984), *Pronom et Syntaxe, L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl., M. BILGER, Ch. ROUGET, K. VAN DEN EYNDE (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, Ed. du CNRS.
- BLASCO M. (1995), "Dislocation et thématization en français parlé", in *Recherches sur la français parlé*, n° 13-1995, 45-65.

- CADIOT P. & B. FRADIN (1990), "POUR et la thématization", in Jean-Claude Anscombe et Gino Zaccaria (eds), *Fonctionnalisme et pragmatique, A propos de la notion de thème*, Milan, Edizioni Unicopli, 197-252.
- DEULOFEU J. (1979), "Les énoncés à constituant lexical détaché ; les limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive dans les énoncés", *Recherches sur le français parlé*, n° 2, GARS, Université de Provence, p.75-109.
- FLØTTUM K. (ici-même), "A propos de *QUANT À* et *EN CE QUI CONCERNE*"
- JAEGGI A. (1956), *Le rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*, Berne, Ed. A. Francke S. A.
- MAILLARD M. (1974), "Essai de typologie des substituts diaphoriques", *Langue française*, 21, février-1974, p. 55-71.
- NØLKE H. (1983), *Les adverbes paradigmatiques : Fonction et analyse*. Revue Romane n° spécial 23.
- NØLKE H. (1993), *Le regard du locuteur*, Paris, Ed. Kimé.
- NØLKE H. (1997), "Note sur la dislocation du sujet: thématization ou focalisation?", in G. Kleiber et M. Riegel (eds), *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à R. Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain, Duculot, 281-294.
- PREVOST S. (Ici-même), "QUANT A: Analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14ème-16ème siècle)"
- RIEGEL M., PELLAT J.-Ch., RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- SCHNEDECKER Catherine (1998), "L'un et l'autre ou quelques aspect d'une union libre", RSP, n°3, 177-195.
- SCHNEDECKER Catherine (1998), "Être ou ne pas être comme *les autres?* ou la question de l'(in)-définitude du pronom *les autres?*", *SCOLIA* n°11, Univ. des Sciences Humaines de Strasbourg, 181-198.
- VAN PETEGHEM M. (1995), "L'«indéfini» *autre* : analyse sémantico-référentielle ou en quoi *autre* est déictique", in *Studies on language. Communication and Cognition*, Gent, p. 87-114.